



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales ESPAGNOL

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté du 1^{er} Août 2011 relatif à la licence modifié ;

Vu l'Arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu les propositions de Mme Catherine RANNOUX, directrice de l'UFR Lettres et Langues,

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair

de la deuxième année

de la session 1 à la session 2

est composé pour l'année universitaire 2017/2018 de :

Président du Jury (Titulaire) :

Mme Céline GILARD

Maître de Conférences

Président du Jury (Suppléant) :

Mme Marie-Catherine CHANFREAU

Maître de Conférences

Titulaires :

M. Charles GARCIA

Maître de Conférences

Mme Fatiha IDMHAND

Professeur d'Université

Suppléants :

Mme Rania TALBI

Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et Mme Catherine RANNOUX, directrice de l'UFR Lettres et Langues, sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 09 NOV. 2017


Le Président de l'Université
Yves Jean

et par délégation
la Vice Présidente
Virginie Laval

www.univ-poitiers.fr